



COCETA - Collectif des Citoyens Exposés au Trafic Aérien

Association apolitique, à but non lucratif, pour la protection des habitants de l'agglomération nantaise.

www.coceta.org



MAINTIEN DE L'AÉROPORT NANTES-ATLANTIQUE : UNE DÉCISION CONTRE-NATURE

Quand le Gouvernement, la DGAC et la Préfecture annoncent la veille de Noël un comité de suivi des engagements (re)planifié le 27 janvier 2023,

31 mesures qui sentent le sapin !

Le COCETA publie ce jour son bilan des 31 mesures engagées par le gouvernement Edouard Philippe lors de l'annonce de son projet pour l'aéroport de Nantes-Atlantique. Ce bilan avait été réalisé en perspective du comité de suivi des engagements de l'État prévu initialement le 14/10/22 avant d'être annulé.

Nous avons appris aujourd'hui qu'il aura lieu le 27/01/2023. Il s'agira de la 2^{ème} réunion de suivi en plus de 3 ans¹, depuis l'annonce de ces mesures (28/10/2019)... C'est dire à quel point l'Etat s'engage...

LE BILAN DE CES ENGAGEMENTS EST DÉSASTREUX, ce qui n'est pas très étonnant compte tenu de l'emprise de l'aéroport, en très grande proximité à la fois d'un site écologique remarquable (au sud) et de zones urbanisées (au nord). Alors que le trafic a atteint quasiment le même niveau qu'en 2019, **soit 7 millions de passagers** et qu'il est déjà difficilement soutenable pour bon nombre de nos concitoyens, comment peut-on encore envisager un **projet qui vise à le doubler** dans les années à venir ? Comment peut-on encore soutenir des injonctions contradictoires qui visent en même temps à **développer le trafic aérien et en même temps à protéger les 100 000 habitants** concernés par les nuisances causées **par plus de 300 survols par jour** en basse altitude (soit 1 avion toutes les 2 à 3 min) ?

Outre les contradictions relevées sur certaines des 31 mesures, le COCETA a souhaité évaluer les différents engagements non pas en fonction des objectifs que le gouvernement s'est fixés, mais selon l'attente des citoyens, qui devront subir, contre leur gré, les conséquences de cette décision.

Il s'agit d'un principe révélateur de la méthode employée par le gouvernement, orchestrée par la DGAC avec l'appui de la Préfecture : Imposer une décision politique contre l'intérêt général. Engager l'intérêt de son gouvernement - contre celui de la République en niant tout principe démocratique et contre tout principe de précaution.

NOUS RECLAMONS QU'UNE RESTITUTION SOIT ÉGALEMENT FAITE, EN PRÉSENTIEL, AUPRÈS DES CITOYENS, CE QU'AVAIT REFUSÉ DE FAIRE LA PRÉFECTURE ET LA DGAC. Le Préfet avait été sollicité à cet effet par courrier le 30 septembre 2022 sans pour autant y donner suite.

¹ <https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Grands-projets/Aeroport-Nantes-Atlantique/Comite-de-suivi-des-Engagements-de-l-Etat>

Faut-il en déduire que le constat d'un BILAN DESASTREUX de mesures censées accompagner un projet tout aussi inique, est partagé par le Gouvernement qui n'ose plus le présenter devant les citoyens ?

NOUS EXIGEONS LA MISE EN ŒUVRE IMMÉDIATE D'UNE MESURE 17TER, DITE « DE PRÉCAUTION »

En lien avec l'expérimentation réalisée sur le changement du point de virage de la Chevrolière, nous demandons que la mesure soit généralisée à l'ensemble des communes concernées par le trafic aérien, et en premier lieu, Nantes. NOUS PROPOSONS DONC UNE MESURE 17 TER, DITE « DE PRÉCAUTION », VISANT À EXPÉRIMENTER EN CONDITION RÉELLE L'IMPACT DU SURVOL EN BASSE ALTITUDE, SUR LA POPULATION ET SUR L'ENVIRONNEMENT.

Il s'agit de sortir des approches « théoriques » proposées par la DGAC pour les confronter à la réalité du terrain. **En effet, ces modèles théoriques minimisent considérablement les impacts des nuisances. L'expérience conduite pour la Chevrolière visant à détourner plus de la moitié des vols au-dessus de St Philbert de Grand Lieu le démontre.** Concernant Nantes, rappelons que le réaxage des avions sur la piste est obligatoire au-delà de 50 000 mouvements par an, et que l'aéroport fait l'objet d'une dérogation jusqu'à la mise en place d'un système d'aide à l'atterrissage (ILS). Celui-ci devrait être installé en 2025 (après de nombreux reports). **N'ATTENDONS PAS 2025 pour expérimenter le survol de Nantes en plein centre-ville afin d'en mesurer les conséquences, MAIS ANTICIPONS par cette expérimentation avant d'engager le territoire SUR UN CONTRAT DE 40 À 50 ANS.** Rappelons qu'il a vocation à au moins doubler le trafic aérien, sur son site actuel, objectif inédit à ce jour !!!

NOUS REITERONS L'URGENCE DE SUSPENDRE IMMÉDIATEMENT LA SIGNATURE DE LA CONCESSION QUE SOUHAITE IMPOSER LE GOUVERNEMENT. Nous souhaitons en outre la reprise des études visant à définir un projet respectueux de l'environnement, de la santé des personnes et réellement en phase avec les attentes du territoire. Nous soutenons les principes d'une démarche concertée avec les acteurs du territoire, les élus et les citoyens.

NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES CURIEUX ET AUTRES BADAUDS HABITUELS QUI SE PROMÈNERONT DU CÔTÉ DE LA PRÉFECTURE, UN 27 JANVIER 2023, À TENDRE L'OREILLE

...LANGUE DE BOIS (DE SAPIN) ASSURÉE...

A PROPOS DU COCETA : <https://coceta.org/>

- 1800 membres actifs (jusqu'à 4500 membres avant le COVID et la décision d'entériner le projet de réaménagement de l'aéroport) ; 8 antennes locales
- Création en mars 2018
- Association à but non lucratif, laïque et transpartisane
- Objet : Assurer la défense des intérêts des populations impactées (ou qui le seront) par les nuisances générées par l'activité aérienne et aéroportuaire. Ces conséquences portent sur l'environnement, l'urbanisme, le patrimoine, la santé publique, la qualité de vie...

LE PROJET PORTE PAR LE COLLECTIF :

- LE COCETA EST CONTRE LE DÉVELOPPEMENT DES AÉROPORTS URBAINS
- S'AGISSANT DE L'AÉROPORT DE NA, LE COCETA EST POUR UN PROJET ALTERNATIF QUI VISE EN PRIORITÉ À PRÉSERVER L'INTÉRÊT DE L'ENVIRONNEMENT & DE LA POPULATION
- LE COCETA SE POSE COMME UN COLLECTIF REGROUPANT DES USAGERS EXPERTS : IL VISE À CONTRIBUER AUX DÉBATS ET À ACCOMPAGNER LES PROJETS.

CONTACTS PRESSE :

- Paolo FERREIRA, Président du COCETA, coceta@coceta.org / 06 34 22 20 74